



17 Route de Pau
65000 Tarbes

Tél : 06 52 61 52 42

email : contact@fne65.fr
internet : <https://fne65.fr/>

Affiliée à **FNE Occitanie-Pyrénées**

France Nature Environnement 65 (FNE 65)

Fédération départementale d'associations
de protection de la Nature et de l'Environnement
des Hautes-Pyrénées

*Agréée au titre de l'article L.141-1
du Code de l'Environnement*

Communiqué de presse – 14 juillet 2024

France Nature Environnement 65 alerte sur les émissions de polluants par les feux d'artifice.

Autour du 14 juillet de nombreux spectacles pyrotechniques ont lieu partout en France, avec l'autorisation délivrée par les maires et souvent avec le concours financier des communes. Si l'intérêt esthétique est indéniable, il faut rappeler que les feux d'artifices sont des produits dangereux. En terme de sécurité mais aussi d'un point de vue sanitaire. En effet, les fumées dégradent la qualité de l'air. Une hausse de 42 % du niveau de particules fines dans l'air est observée dans l'heure qui suit un feu d'artifice. Les spectateurs, les techniciens, les interprètes sont ainsi exposés à des concentrations de particules en suspension bien au-dessus des seuils limites. Ce phénomène peut perdurer plusieurs jours après le spectacle.

Ces particules contiennent des composants chimiques qui servent à produire les couleurs : du strontium et lithium (rouge), du baryum et du cuivre (vert), du titane et de l'aluminium (argenté), du sodium (jaune), du zinc (bleu), du fer, du carbone et du soufre (doré). Les feux d'artifice sont fréquemment projetés au dessus de plans d'eau, comme celui qui a été donné par l'Offrande Musicale, sous la houlette du pianiste David Fray, au lac de Payolle, samedi 13 juillet. Les résidus de combustion tombent dans les eaux de surface et rejoignent les sédiments. Les métaux traces font partie des polluants les plus notoires de l'eau et sont reconnus pour leur toxicité et leur persistance environnementale. Ils ont tendance à s'accumuler dans les tissus vivants à des concentrations pouvant compromettre les processus physiologiques normaux des animaux aquatiques.

Le perchlorate, très utilisé par la pyrotechnie est un sel de l'acide perchlorique très soluble dans les pluies, brumes, rosées et eaux de surface. Même à faible concentration dans l'eau il cause des déficits neurodéveloppementaux chez les nourrissons et les enfants en empêchant la thyroïde de bien fixer l'iode dont elle a besoin. Pour la même raison il peut aussi nuire à la régulation du métabolisme de l'adulte, ce qui en fait un perturbateur endocrinien problématique.

Enfin, les fortes déflagrations provoquent une augmentation du stress, du rythme cardiaque et de la vigilance des oiseaux. Les ornithologues décrivent des réactions de panique, des collisions ou des abandons de nid avec les oisillons dedans. Partout et pour toutes les espèces d'oiseaux, nos festivités sont une épreuve physiologique ! En zone montagne, comme par exemple sur le site de Payolle, ce sont les nombreuses espèces de rapaces, gypaètes barbus, vautours fauves, vautours percnoptères, aigles royaux... qui sont mises en danger.

Habitants, touristes, collectivités, associations, préfecture, nous devons tous et toutes prendre conscience des conséquences de nos pratiques culturelles. Afin de progresser vers plus de responsabilité.